

**Convention de partenariat entre la Ville de Dieppe  
et le Lycée du Bois d'Envermeu**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 38  
Nombre de votants : 39*

**LE 17 AVRIL DEUX MILLE QUATORZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 10 avril 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra.

**Est absente et excusée** : Mme THETIOT Danièle.

**Pouvoir a été donné par** : Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Sabine AUDIGOU, Adjointe au Maire, expose que la Ville de Dieppe souhaite associer le Lycée des Métiers du Bois d'Envermeu à la mise en place d'actions autour de projets culturels.

Dans le cadre de ces actions, le Lycée des Métiers du Bois d'Envermeu s'engage à fabriquer diverses pièces, créations.

Ces réalisations seront effectuées dans le cadre d'un projet pédagogique impliquant l'équipe enseignante du Lycée des Métiers du Bois et les équipes des services culturels.

Afin de définir les modalités de ce partenariat, une convention entre la Ville de Dieppe et le Lycée des Métiers du Bois d'Envermeu est établie.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le partenariat avec le Lycée des Métiers du Bois d'Envermeu et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la dite convention.

**☞ Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, les propositions ci-dessus.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire de la Ville de Dieppe,  
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------